



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 26 septembre 2017  
N°136

## Communiqué de presse

### **Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances soutient le rapprochement entre Alstom et Siemens Mobility, qui vise à créer un champion mondial franco-allemand de la construction et de la signalisation ferroviaires, dont le siège est installé en France**

Les conseils d'administration d'Alstom et de Siemens ont approuvé aujourd'hui le principe d'un apport par Siemens de ses activités de mobilité à Alstom, en contrepartie d'une prise de participation de 50% au capital du nouvel ensemble sur une base pleinement diluée.

Cette alliance fera émerger un champion franco-allemand de la construction et de la signalisation ferroviaires, n°1 mondial sur le segment porteur de la signalisation et n°2 mondial du matériel roulant. La nouvelle entité réalisera un chiffre d'affaires de plus de 15 milliards d'euros et bénéficiera d'un carnet de commandes approchant les 60 milliards d'euros.

Cette opération devra être soumise aux différentes autorités de concurrence compétentes avant d'être conclue fin 2018.

Le gouvernement Français soutient ce rapprochement entre égaux, qui assure à Alstom un solide ancrage européen pour servir les marchés mondiaux, une compétitivité renforcée et un actionnariat stable. Forte de la complémentarité entre ces deux groupes, la nouvelle entité sera dotée de moyens accrus et pérennes afin de continuer à investir et à innover pour conquérir de nouveaux marchés.

**Bruno Le Maire** se réjouit de l'intérêt de cette opération tant du point de vue industriel qu'en termes de préservation de l'emploi. Siemens s'est notamment engagé formellement sur : la localisation du siège du groupe et la cotation en France, la nomination du directeur général d'Alstom à la tête du nouvel ensemble, la préservation des emplois et des sites industriels français ainsi que le maintien des investissements de la recherche et du développement en France. Ces engagements sont pris pour une période de quatre ans à compter de la réalisation effective du rapprochement.

Dans ces conditions, l'Etat n'exercera pas son option sur les titres détenus par le groupe Bouygues.

Bruno Le Maire salue un rapprochement historique entre deux grands industriels français et allemand qui renforcera la compétitivité et la force des entreprises européennes sur un marché mondial de plus en plus concentré. Cette opération illustre la volonté du gouvernement français de renforcer l'Europe industrielle et l'économie européenne.

**Contact presse :**

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)